



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 OCTOBRE 2016**

Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian FROMONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 octobre 2016.

Présents : Mrs et Mmes Christian FROMONT ; Jean-Yves BOUCHUT ; Pascale PIECHON ; Jean-Paul THORAL ; Christèle CROZIER ; François ISOREZ ; Michel JOYAUX ; Andrée ZUPPETTI ; Bernard BERTHOLON ; Christiane JUGNET ; Franck GREGOIRE ; Valérie SALIGNAT ; Audrey STANIS

Secrétaire : Bernard BERTHOLON

Absents excusés : Sylvianne MARDUEL ; Eric CARRA

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la séance du 12 septembre 2016
- Tarifs des encarts publicitaires
- Demande de subvention au titre des fonds de concours à la COPAMO
- Rapport d'activités de la COPAMO
- Rapport d'activités du SIEMLY
- Création de postes d'agents recenseurs
- Rémunération des agents recenseurs
- Emprunt pour les travaux de rénovation de l'ancienne poste
- Convention de mutualisation pour l'installation d'illuminations
- Compte-rendu des commissions
- Compte-rendu COPAMO
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2016

François ISOREZ demande sur quelles bases a été estimée la somme de 35 000 € pour le rachat du fonds de commerce du Café de la Place. Monsieur le Maire précise que le Conseil municipal s'est basé sur un rapport établi par un expert sur les bilans des années 2013 et 2014 en l'absence de bilan au titre de l'année 2015.

Michel JOYAUX signale qu'il n'a pas vu d'appel à candidature pour la reprise en location-gérance du Café de la Place dans le Petit Alanqué. L'appel a en effet été lancé par voie de presse et pourra être lancé à nouveau dans le Petit Alanqué.

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 12 septembre 2016 à l'unanimité.



TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de mettre à disposition des professionnels des espaces dans le bulletin municipal. Il propose au conseil municipal les tarifs suivants :

- Option 1 : un huitième de page 9 cm x 6 cm : 62 €
- Option 2 : un seizième de page 9 cm x 3 cm : 43 €.

Le Conseil municipal ;

Ouï cet exposé ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ;

APPROUVE les tarifs des encarts publicitaires dans l'Horizon

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES FONDS DE CONCOURS A LA COPAMO

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Pays Mornantais a décidé, dans le cadre du projet de territoire, de créer un fonds de concours « maîtrise de l'énergie et développement de l'énergie solaire » afin d'inciter les communes à s'engager dans la diminution des consommations d'énergies des équipements publics et à développer l'énergie solaire. La Copamo a prévu une enveloppe de 10 000 € en fonctionnement et 10 000 € en investissement.

Monsieur le Maire expose les travaux de régulation de la consommation des fluides à la salle des fêtes, à la maison des alancués et à la mairie. Ces travaux sont estimés à 12 906,34 €. Il propose au Conseil municipal de solliciter l'aide de la Communauté de Communes pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ;

SOLLICITE une subvention de la Communauté de Communes du Pays Mornantais

AUTORISE Monsieur le Maire à demander la subvention et signer tout document y afférent ;

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2017.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COPAMO

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de l'année 2015 de la COPAMO. Il précise que ce rapport d'activités est téléchargeable sur le site internet de la COPAMO et consultable en mairie.

- Evènements marquants de l'année 2015 :
 - Inauguration de l'extension de la gendarmerie de Mornant le 10 avril 2015
 - Rassemblement des élus à Saint Sorlin autour du Projet de Territoire le 30 mai



- Mobilisation des élus à Saint Maurice sur Dargoire le 15 septembre pour alerter sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat
- Inauguration du réseau des bibliothèques le 18 septembre
- Ouverture du géoportail SIG pour le Pays Mornantais le 21 septembre
- Signature de la charte Zérophyto le 22 septembre
- Inauguration du Centre aquatique « les Bassins de l'Aqueduc » le 25 septembre
- Universités du Pays Mornantais le 7 novembre
- Signature de la charte d'engagement Projet de rénovation urbaine le 21 décembre entre la COPAMO, l'Etat, Mornant et Soucieu-en-Jarrest
- Activités de la délégation « Aménagement de l'espace »
 - Urbanisme
 - Habitat : adoption du second Programme d'Intérêt Général ; Actualisation des règlements d'interventions relatifs aux aides du service habitat ; Actualisation des plans de communication du service
 - Espaces naturels : actions sur le volet foncier (accompagnement des futurs cédants, veille foncière, expérimentation de la remise en culture des friches), agri-environnemental (collecte des plastiques agricoles, plantation et entretien de haies), socio-économique (soutien à la mise en place de projets agricoles PENAP et PSADER) et communication.
 - Economie : Parcs d'activités (gestion et extensions), commerce et artisanat (FISAC, bourse de l'immobilier)
 - Aménagement touristique : partenariats associatifs, partenariat avec le SMHAR, gîte des Arches
 - Déplacements : rédaction du cahier des charges « Etude déplacements de l'Ouest Lyonnais » qui servira lors de la révision du SCoT, priorisation des actions à réaliser.
 - Voirie : schéma directeur de la voirie, programme voirie, parcs d'activités économiques, abords des équipements communautaires.
- Activités de la délégation « Services à la personne »
 - Enfance et jeunesse : Passerelle Enfance, Relais d'assistants maternels, accompagnement technique de la SPL, Espaces jeunes, BIJ et Point Cyb...
 - Emploi formation : ateliers, aide à la mobilité, formations bureautiques, manifestations pour l'emploi
 - Solidarité : travail autour de la notion de guichet unique, soutien aux associations
- Activités de la délégation « Ressources intercommunales »
 - Ressources humaines : la masse salariale représente 35,53% des dépenses de fonctionnement
 - Commande publique : prospective financière, demandes de subventions
 - Administration générale, sécurité juridique
 - Patrimoine – interventions techniques : construction de l'Espace Copamo, livraison du centre aquatique...
 - Animation des équipements : centre aquatique
- Activités de la délégation « Communication, mutualisation et relations extérieures »
 - Communication : travail sur la refonte de l'Aqueduc, signalétique, communication numérique.



- Système d'information
- Géomatique : refonte et déploiement du SIG
- Culture : programmation centre culturel, cinéma...
- Développement durable : projet de transition énergétique, charte zéro phyto et sensibilisation.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SIEMLY

Jean-Paul THORAL, délégué de Rontalon au SIEMLY, présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015 du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du LYonnais et de la Basse Vallée du Giers.

Nombre d'abonnés : 32 522 abonnés au 1^{er} janvier 2015 (+1,02%)

Volume produit : 5 246 111 m³

Volume vendu en gros : 574 646 m³

Volume facturé aux abonnés : 2 867 143 m³

Volume de fuite : 1 567 798 m³ (30%)

Evolution du prix facturé aux abonnés : 0,54 %

Taux de conformité bactériologique : 99,20 %

Taux de conformité physico chimique : 100 %

Taux de renouvellement du réseau : 1,08 %

CREATION DE POSTES D'AGENTS RECENSEURS

Monsieur le Maire expose que les opérations de recensement de la population se dérouleront à Rontalon du 19 janvier au 18 février 2017. La commune de Rontalon étant divisée en deux districts, il convient de créer deux postes d'agents recenseurs non titulaires pour besoin occasionnel et d'inscrire les crédits correspondant au budget 2017.

Le Conseil Municipal ;

Oui cet exposé ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ;

DECIDE de créer deux postes d'agents recenseurs non titulaire pour besoin occasionnel ;

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2017.

REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rémunérer les agents recenseurs sur la base de :

- notice individuelle : 1,72 €



- feuille de logement : 1,13 €
- immeuble collectif : 1,00 €
- un forfait de 55 € pour les frais de déplacement par agent recenseur.

Le Conseil Municipal ;

Oùï cet exposé ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ;

DECIDE de rémunérer les agents recenseurs sur la base proposée ;

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2017.

EMPRUNT POUR LA RENOVATION DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°35/2015 du 29 juin 2015, le conseil municipal l'avait autorisé à négocier les conditions financières d'un prêt pour la réhabilitation de l'ancienne poste avec création d'un local commercial en rez-de-chaussée et de deux logements sociaux à l'étage. Il convient de délibérer en vue d'autoriser Monsieur le Maire à signer auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne de prêt pour un montant total de 259 447,00 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du prêt :	PLUS (prix locatif à usage social)
Montant :	259 447,00 €
Durée totale de la Ligne du Prêt :	40 ans
Périodicité des échéances	Annuelle
Index	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0,6 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit avec intérêts différés
Modalités de révision	SR
Taux de progressivité des échéances	0%

Le Conseil Municipal ;

Oùï cet exposé ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ;

DELIBERE : Pour le financement de cette opération, Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations le Contrat de Prêt présenté.

AUTORISE Monsieur le Maire, délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et la demande de réalisation de fonds.



CONVENTION DE MUTUALISATION POUR L'INSTALLATION D'ILLUMINATIONS

Monsieur le Maire expose la proposition de mutualisation des moyens matériels et humains en vue de l'installation des illuminations de fin d'année avec les communes de Chassagny, Mornant, Saint Jean de Touslas, Saint Laurent d'Agny, Saint Sorlin et Taluyers. La commune de Chassagny prendra à sa charge la réservation du matériel et son paiement et refacturera ensuite à chaque commune les frais engagés.

Cette mutualisation fait l'objet d'une convention que Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer.

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mutualisation pour l'installation des illuminations.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Communication

Christèle CROZIER expose les travaux de la commission communication sur l'Horizon 2017 dont le dossier portera notamment sur les commerces et l'artisanat d'autrefois.

COPAMO

La commission culture de la COPAMO travaille sur deux projets : une billetterie dématérialisée pour les spectacles et la vidéo à la demande.

Ecole

Pascale PIECHON expose qu'un tableau blanc interactif (TBI) a été installé dans la classe des CM1-CM2. L'institutrice bénéficiera d'une formation groupée avec Saint André la Côte.

Une structure ludique a été installée à l'école par le Sou de l'école. Une société de contrôle passera vérifier la structure.

Le conseil d'école aura lieu le 3 novembre 2016.

Le Conseil communautaire doit délibérer sur le transfert de la compétence jeunesse à la SPL le 22 novembre 2016.

Jumelage

Trois réunions ont eu lieu et un bureau a été créé. Des groupes de travail ont été définis dans le cadre du projet de jumelage avec Freiamt : enfance-jeunesse, agriculture-transformation –vente directe, énergie, associations, artisanat. La prochaine réunion se tiendra le 15 novembre.

Une délégation de Freiamt viendrait à Rontalon au mois de mars 2017.



Voirie

Valérie SALIGNAT expose que les travaux du mur de soutènement sont terminés. L'aménagement de l'entrée du cimetière a été fait. Les commandes de cureuse à fossé et aspirateur-souffleur ont été passées.

La cabine téléphonique a été déposée.

Bâtiments

Jean-Yves BOUCHUT expose que les travaux de mise en accessibilité prévue dans l'Ad'Ap en 2016 ont commencé : sanitaires de l'école et de la médiathèque, les escaliers de l'école seront faits un mercredi après-midi ou pendant les vacances de Noël.

Le diagnostic de l'église et l'estimation des travaux ont été reçus. Les toitures seront à faire assez rapidement ainsi que les travaux pour éviter l'humidité due aux espaces verts. Le total des travaux estimés se chiffre à 1 800 000 euro. Il s'agira de programmer les travaux les plus urgents et de les optimiser afin d'éviter d'avoir recours plusieurs fois à un échafaudage. Une subvention pourrait être demandée pour la restauration des cloches.

Les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne poste ont pris un peu de retard car il s'est avéré qu'il fallait renforcer les planchers et suite à des problèmes de livraison.

Orange met en place un boîtier à l'arrière de la salle des fêtes pour remplacer celui abrité actuellement dans la cabane que l'on pourra ainsi démolir.

QUESTIONS DIVERSES

Demandes de subventions

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil Départemental a attribué deux subventions à la commune :

- 86 000 € pour les travaux de la rue des Canuts
- 8 325 € pour la réalisation du skatepark.

Café de la place

Une partie des pièces demandées à l'actuel gérant du café n'ont toujours pas été fournies. Il n'est donc pas possible actuellement d'établir le compromis de vente ou de donner suite dans l'immédiat aux projets de reprise.

La ballade en quad à l'occasion du téléthon que le Conseil municipal avait autorisée a dû être annulée car une partie du tracé était le même que le Rallye Monts et Coteaux.

La course de la SaintéLyon passera à Rontalon dans la nuit du 3 au 4 décembre.

La cérémonie du 11 novembre débutera à 11h30.

Collecte des déchets verts



Christiane JUGNET expose les renseignements pris auprès de la commune de Thurins quant à la collecte des déchets verts. C'est la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais qui gère cette collecte.

Le SITOM a répondu qu'une telle collecte n'existait actuellement pas car la COPAMO ne l'a pas envisagé du fait des coûts que cela engendrerait.

Monsieur le Maire rappelle que le territoire de la COPAMO est plus étendu que celui de la CCVL et que cela engendre des coûts plus importants pour le ramassage des déchets. Il précise que l'étude sur le ramassage des déchets de tri en porte à porte va être réactualisée. La COPAMO sera questionnée sur l'intérêt de demander une étude sur la collecte des déchets verts.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 23h07.